

**déclaration d'impôt 2013:
le bureau d'information fiscale sera ouvert du 17 février
au 21 mars 2014**

Comme chaque année, les contribuables lausannois pourront se faire aider pour remplir leur déclaration d'impôt du 17 février au 21 mars 2014 dans le bureau d'information fiscale de Chauderon 9. La ville de Lausanne tient ainsi à faire bénéficier ses contribuables de condition modeste d'une prestation sociale gratuite, d'ailleurs fortement sollicitée. Ayant connu un important succès ces dernières années, le logiciel d'aide Vaudtax est à nouveau téléchargeable.

Depuis plus de dix ans, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud s'associent en février et mars pour réunir dans un même lieu l'office d'impôt des districts de Lausanne et ouest lausannois et le bureau communal des impôts. Quatre taxateurs cantonaux et deux employés communaux rempliront les déclarations d'impôt et répondront à toute question touchant la fiscalité.

A noter qu'en raison de la présence nécessaire des taxateurs cantonaux, il n'est plus possible de faire remplir sa déclaration d'impôt avant l'ouverture officielle du bureau d'information fiscale. Il est donc inutile de se déplacer au bureau des impôts avant le 17 février 2014, si ce n'est pour prendre rendez-vous.

Ainsi, le bureau d'information fiscale sera ouvert du 17 février au 21 mars 2014, du lundi au vendredi, de 8h à 11h45 et de 13h à 16h30. Il se trouvera, comme d'habitude, dans les salles de conférence du bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9, niveau route de Genève. Un service d'accueil orientera les visiteurs et des panneaux à l'entrée indiqueront les documents relatifs à l'année 2013 à joindre à la déclaration (déclaration d'impôt, certificats de salaires ou de rentes, attestations d'intérêts bancaires et justificatifs divers). **La déclaration d'impôt remplie sera à nouveau envoyée par internet. Afin d'identifier le contribuable, il faudra impérativement venir avec la formule de déclaration d'impôt 2013.**

Le bureau d'information fiscale est ouvert en priorité à l'intention des Lausannois de condition modeste.

L'an dernier, ledit bureau a répondu à 3'712 personnes et rempli 3'565 déclarations d'impôt.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- David Barbi, chef du service financier, 021 315 42 10
- Patrick Taillens, bureau des impôts, 021 315 43 29

Lausanne, le 31 janvier 2014